



Le collectif retraités CGT Finances 44
à

Mesdames et Messieurs les Députés
Mesdames et Messieurs les Sénateurs

Nantes le 31 mars 2012,

Mesdames, Messieurs,

En cette période de débat électoral nous tenons à vous informer d'une injustice fiscale flagrante .
Le Parlement a supprimé une demi-part fiscale aux célibataires-veuves-veufs-divorcé(e)s-séparé(e)s vivant seul(e) et ayant au moins un enfant majeur imposé distinctement. Pour conserver cette demi-part fiscale il faut avoir élevé seul un enfant pendant au minimum 5 ans. Ce texte a été voté dans le cadre de la loi de finances pour 2009 (Art 92 II) . Son application est progressive de 2009 à 2012. Le texte a été modifié le 29/12/2010 et reporte la suppression définitive de cette demi-part de 2012 à 2013.

Ce texte de loi va entraîner de lourdes conséquences financières sur le budget de millions de retraités mais aussi d'actifs. Un Sénateur – M Simon Sutour (question écrite JO du Sénat du 19/02/2009) a donné le chiffre de 4 millions de personnes concernées.

Toutes les personnes bénéficiant de cette demi-part avant 2009 verront leur revenu disponible amputé de 10 à 20 % par effet cumulé de la perte de l'exonération de la Taxe d'habitation, de la redevance audiovisuelle, de la taxe foncière, de l'imposition des retraites et pensions à la CSG/CRDS à 7,1% et du paiement de l'impôt sur le revenu. La décision de geler les barèmes d'imposition va encore aggraver cette situation.

Nous vous invitons à la lecture de cas concrets joints à ce courrier. Nous craignons la paupérisation de retraités et en particulier des veuves.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre alerte et si vous êtes sensibles à nos arguments merci de nous indiquer comment vous comptez mettre fin à cette injustice.

Nous restons à votre disposition pour toute explication éventuelle et pour une rencontre.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs nos respectueuses salutations.

Pour le collectif
Annie GICQUEL

coordonnées pour nous joindre : Syndicat CGT FINANCES PUBLIQUES 2, Rue du Général
Margueritte 44035 NANTES CEDEX
Mail : cgt.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr